

Il y a eu un accident, ou un crime, ou d'une aventure encore inconnue... La justice éclairera ce mystère.

# Informations REGIONALES

## Cour d'Assises du Nord

### Attentat à la pudeur à Condé

Maurice Lacroz, 30 ans, né à Troyes (Aube), teinturier dégraisseur demeurant à Condé-sur-Escaut, comparait aujourd'hui. Il est accusé d'attentat à la pudeur sur une fillette de onze ans.

### L'assassinat du braconnier Leveau

#### A CREVECEUR

Il est 6 heures et demi du jour quand procède à la condamnation de Jean Leveau, 45 ans, braconnier, accusé de l'assassinat de son collègue, le nommé Leveau, 46 ans, né à Hainaut, charretier demeurant à Banteux, et Ringeval, 50 ans, né à Banteux, journalier du dit lieu.

### L'acte d'accusation

Le nommé Leveau Lucien, 57 ans, habitant en 1903 dans la maison de Marquion. Il était lié avec plusieurs braconniers et d'un caractère violent que de rapines et des produits du braconnage auquel il se livrait principalement dans les communes environnantes.

### L'acte d'accusation

Le 19 mars, le cadavre de Leveau était découvert sur le territoire de la commune de Creveceur, au lieu dit « les Bois ». Leveau portait des traces de nombreuses blessures, ses vêtements étaient mouillés, froids et baveux et de saur, et d'après les constatations faites sur les lieux, il avait été tué par trois coups de fusil et sur les mains pendait une certaine quantité de mètres avant d'être tué. Il avait été trouvé, le visage avait été vu par le nommé Ringeval, 50 ans, journalier du dit lieu, le 17 ou le 18 mars.

### L'acte d'accusation

Les soupçons se portaient sur Arduin, une information fut levée contre lui, elle fut classée le 10 octobre 1903 par une ordonnance de non-lieu, mais le 17 mars 1907, à la suite de graves révélations faites par le procureur général de la République de Cambrai par une femme Ringeval, née Marie-Louise Leroy, l'indivision fut reprise sur le territoire de la commune de Banteux, Jean-Baptiste, 46 ans, né à Hainaut, charretier demeurant à Banteux, et Ringeval, 50 ans, né à Banteux, journalier du dit lieu.

### L'acte d'accusation

La femme Ringeval fit connaître que Leveau avait été assassiné par Arduin et Ringeval. Ces deux individus avaient commis ensemble un vol de cuivre à la sucrerie de Banteux, et Leveau avait menacé de les dénoncer. Leveau fut correctionnel de Cambrai le 15 mars 1903, pour se venger d'avoir été dénoncé lui-même par vol de cuivre.

### L'acte d'accusation

D'après la femme Ringeval, Arduin était venu faire part de son projet à Ringeval, au domicile de ce dernier. Le 17 mars 1903, à onze heures du matin, Arduin et Ringeval se rendirent au lever des collets et de la tuer. D'après la femme Ringeval, Arduin et son complice étaient entrés au domicile de ce dernier vers trois heures du matin, disant qu'ils venaient de Leveau qui n'était plus des dénoncer à Cambrai.

### L'acte d'accusation

Les deux inculpés nient avoir commis le crime mis à leur charge. Ils déclarent que la femme Ringeval a menti, mais trois enfants des époux Ringeval, âgés de 12, 19 et 15 ans, qui couchent dans une pièce ont fait des déclarations formelles qui corroborent les déclarations de leur mère.

### L'acte d'accusation

Les accusés sont très mal notés. L'audience est renvoyée à demain, onze heures.

## LE MERITE AGRICOLE

Officiel a publié aujourd'hui la liste des nominations et promotions dans l'ordre du Mérite agricole. Nous y relevons les nominations suivantes intéressant la région : M. Dequenne, cultivateur à Condé-sur-Escaut ; Charlez, Maitien, herboriste à Carignies (Nord) ; Dubart, agriculteur à Mouscron (Nord) ; Fochy, cultivateur à Roubaix (Nord) ; Roussel, cultivateur à Roubaix (Nord).

## UN ENFANT EBOULLANT A CONDÉ

Un affreux accident dû encore une fois à l'imprudence des parents est survenu hier, vers 8 heures du matin, rue Neuve à Condé. A cet endroit habite M. Guimard, dont la femme est disparue en laissant un bébé de 4 ans qui soigne sa grand-mère, femme de 65 ans.

mère eut à s'absenter et laissa imprudemment déposé sur le sol un chaudron d'eau bouillante dans lequel le bébé vint se jeter en jouant.

## Tué par une chaudière A DUNKERQUE

Un ouvrier du port est mortellement blessé à bord d'un vapeur et ne tarde pas à expirer. Un pénible accident s'est produit hier, vers le soir, au port. Un docker, âgé de 23 ans, Rémy Loms, demeurant rue Royale à Dunkerque, était occupé dans la cale du vapeur Nord à arrimer des marchandises destinées à l'Algérie. Tout à coup, la chaudière à l'élingue s'étant resserrée, la chaudière qui était suspendue s'affaissa et atteignit Loms, qui tomba à fond de cale.

## L'ARMÉE ET L'UNIVERSITÉ

### M. LE COLONEL DE LARTIGUES CONTRE SON EXPÉDITION AU SOUDAN FRANÇAIS CONTRE SAMORY EN UNE PASSIONNANTE CONFÉRENCE

C'est une heureuse idée que l'on eut de mettre en contact les officiers et les étudiants de l'Université et des grandes écoles de Lille, dans des conférences où les officiers exposent les diverses phases de l'action militaire dans le monde à ceux qui se préparent à compléter les conquêtes guerrières par les travaux d'une paix éclairée.

M. le colonel de Lartigue, du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie a inauguré hier la reprise de ces conférences par une causerie pleine d'intérêt.

Ces temps derniers des vols importants d'armes commencent à se produire. A la suite d'une habitation, le police belge arrêtait, avait hier, trois dangereux malfaiteurs : Werner, connu sous le nom de « Lagoutte » ; Servant, bien connu parmi les truands de Paris, et enfin un nommé Pouchard, déserteur du 13<sup>e</sup> cuirassiers en garnison à Chartres.

Sur ces individus, on trouva tout un attirail de cambrioleur et un détail indiquant un cambriolage en vue, à Paris, rue des Petites Écuries, 43.

Deux autres individus, dont un nommé Jaquet, activement recherché, faisaient partie de cette redoutable association de malfaiteurs.

Pouchard, le déserteur français, n'est pas un malfaiteur ordinaire, et nos lecteurs le connaissent, tout au moins par les exploits dont il fut le héros à Lille et que nous avons relatés récemment dans le « Réveil » du 10 octobre dernier.

Rapportons brièvement les faits. Dans l'après-midi du 12 octobre, les agents Desclercq et Morel, de la Sûreté, arrêtaient à Lille, dans des conférences où les officiers exposent les diverses phases de l'action militaire dans le monde à ceux qui se préparent à compléter les conquêtes guerrières par les travaux d'une paix éclairée.

M. le colonel de Lartigue, du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie a inauguré hier la reprise de ces conférences par une causerie pleine d'intérêt.

Ces temps derniers des vols importants d'armes commencent à se produire. A la suite d'une habitation, le police belge arrêtait, avait hier, trois dangereux malfaiteurs : Werner, connu sous le nom de « Lagoutte » ; Servant, bien connu parmi les truands de Paris, et enfin un nommé Pouchard, déserteur du 13<sup>e</sup> cuirassiers en garnison à Chartres.

qu'à la police, et les emplacements de la jungle ont été rasés par des équipes de cadavres. Des guerriers noirs passèrent dans l'envoie des papyrus avec l'épave de leurs manœuvres rouges, de leurs armes aux gains d'argent, de leurs bijoux d'or. Un travailleur est devenu par un accident, et vint dans la nuit tropicale les lieux du bivouac du camp de Samory.

Ce fut encore un combat nocturne contre les anthropophages, la capture par 400 cavaliers, sous le commandement de M. de Lartigue, de 50,000 personnes, et ensuite le convoi terrible de ces prisonniers que l'on ne pouvait alimenter, de ces femmes et de ces enfants squelettiques se nourrissant de racines et de feuilles, les porteurs de plus en plus pressés de cadavres qui laissent derrière lui, entre la capture de ce grand chef, ayant un coran à la main.

Son trésor de guerre fut évalué à 600,000 francs. On captura ses 600 femmes, parmi lesquelles un sorcier désarmait chaque soir celle qui devait aller occuper la case du maître.

Je ne prétends pas rendre ici le récit fort clair de toute l'expédition contre Samory, faite par un témoin, officier de valeur et confidencier sincèrement intéressé. Ces quelques notes permettront de faire supposer le charme de ces cascades qui lui donna le courage de braver une aventure épique, illustrée de projections, rares de curiosité.

M. Lyon fut l'interprète certain de l'assistance en remerciant M. le colonel Lartigue pour son exposé et son exposé si aride un développement aussi passionnant. Et sûrement, résultat éclairé, après cette évocation puissante du décor soudanais, bien des jeunes esprits ont songé avec l'ardeur au désir de ces terres lointaines où tant de richesses sont en puissance, tant de motifs s'offrent aux énergies savantes, tant d'espaces appellent ceux qui ont soif d'infini dans la trop petite et vieille Europe...

### Cambrisseurs Français arrêtés en Belgique

La police bruxelloise arrête trois dangereux malfaiteurs. — Parmi eux se trouve un déserteur français évadé de la citadelle de Lille.

Ces temps derniers des vols importants d'armes commencent à se produire. A la suite d'une habitation, le police belge arrêtait, avait hier, trois dangereux malfaiteurs : Werner, connu sous le nom de « Lagoutte » ; Servant, bien connu parmi les truands de Paris, et enfin un nommé Pouchard, déserteur du 13<sup>e</sup> cuirassiers en garnison à Chartres.

Sur ces individus, on trouva tout un attirail de cambrioleur et un détail indiquant un cambriolage en vue, à Paris, rue des Petites Écuries, 43.

Deux autres individus, dont un nommé Jaquet, activement recherché, faisaient partie de cette redoutable association de malfaiteurs.

Pouchard, le déserteur français, n'est pas un malfaiteur ordinaire, et nos lecteurs le connaissent, tout au moins par les exploits dont il fut le héros à Lille et que nous avons relatés récemment dans le « Réveil » du 10 octobre dernier.

Rapportons brièvement les faits. Dans l'après-midi du 12 octobre, les agents Desclercq et Morel, de la Sûreté, arrêtaient à Lille, dans des conférences où les officiers exposent les diverses phases de l'action militaire dans le monde à ceux qui se préparent à compléter les conquêtes guerrières par les travaux d'une paix éclairée.

M. le colonel de Lartigue, du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie a inauguré hier la reprise de ces conférences par une causerie pleine d'intérêt.

Ces temps derniers des vols importants d'armes commencent à se produire. A la suite d'une habitation, le police belge arrêtait, avait hier, trois dangereux malfaiteurs : Werner, connu sous le nom de « Lagoutte » ; Servant, bien connu parmi les truands de Paris, et enfin un nommé Pouchard, déserteur du 13<sup>e</sup> cuirassiers en garnison à Chartres.

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »

« Non, dit-elle, je ne le puis. J'ai les mes habitudes, et puis, si je lui laisse les questions, il me fera des questions que je ne puis pas lui faire. »